

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-503/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Affaires intérieures un brigadier-chef des C.RS.

n° 71-503/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
2 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

Le brigadier-chef des Compagnies Républicaines de Sécurité, Majean Théo, matricule n° 521.449, nouvellement affecté, «est mis à la disposition du Ministère des Affaires intérieures, pour servir "au Commissariat de Police de Djibouti.